

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 2 (1995)
Heft: 1

Artikel: A propos des femmes tondues
Autor: Rouquet, François / Voldman, Danièle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-6300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DES FEMMES TONDUES

**FRANÇOIS ROUQUET, DANIÈLE VOLDMAN
(AVEC LA COLLABORATION DE GABRIELLE DRIGEARD)**

L'épuration en France à la Libération ne toucha pas les hommes et les femmes de la même manière.¹ Celles-ci, moins concernées par les accusations d'ordre politique, furent en revanche souvent désignées publiquement pour avoir fréquenté l'ennemi, dénoncé un compatriote ou commis tout autre acte répréhensible en situation de guerre. Certaines de ces femmes furent tondues, souvent sur la place publique au cours de manifestations qui ont marqué la mémoire de la Libération, jusqu'à ce que les tontes deviennent, en France, le symbole même de l'épuration. La nature de ce type de châtiment ne laisse pas d'interroger tant sur le phénomène lui-même – qui n'a pratiquement pas été étudié – que sur les interprétations que celui-ci peut susciter. Les tontes posent de façon plus large le problème de la place des sexes dans les processus de violence politique.

Un premier bilan des tontes ou «tondaisons» a pu être établi par Fabrice Virgili² à partir des mentions faites dans la presse de la Libération dans une majorité de départements français. Malgré certaines carences liées aux sources, on sait désormais que des femmes furent tondues dans tous les départements. Le phénomène semble plus courant dans les villes moyennes qu'en milieu rural (mais cet écart peut aussi s'expliquer par une meilleure «couverture journalistique» de l'événement urbain) et atteint parfois d'étonnantes dimensions comme à Beauvais, dans l'Oise, où 80 femmes furent tondues (45 à la préfecture et 35 en prison). Il est toutefois encore impossible de dégager des tendances générales notamment à propos du rôle de régulation sociale qu'auraient pu jouer ces manifestations dans les régions conjuguant une occupation très dure et une forte activité résistante. Il y a par exemple peu de femmes tondues à Tulle, en Corrèze, où 99 otages furent pendus le 9 juin 1944 pour tenter de briser la Résistance après le débarquement allié en Normandie.

Quelques éléments constitutifs du phénomène ou de son interprétation peuvent néanmoins être dégagés, malgré de nombreuses contradictions régionales qui viennent souvent en rappeler la complexité. Tout d'abord, le mode de désignation des femmes: en privilégiant les accusations liées au «délit sexuel» les articles de presse associent généralement les tondues à des prostituées morales et non sociales, ce qui tendrait à invalider au moins dans certaines régions la thèse ■45

«prophylactique» selon laquelle la coupe des cheveux aurait pu être liée au traitement traditionnel des prostituées «ordinaires». Ainsi, dans les Pyrénées orientales, les prostituées ne furent pas tondues alors que les femmes accusées de fréquentation d'Allemands le furent. On ne relève généralement pas d'aspects politiques dans le discours sur les motivations des tondues. Mais une certaine ambiguïté demeure dans la désignation des femmes accusées entre ce qui relève du sexuel et du politique. Ainsi la presse «sexualise»-t-elle le comportement de ces femmes accusées d'avoir agi par insouciance, par intérêt, par plaisir, etc., sans distinction sociale (des femmes bourgeoises furent parfois accusées de n'avoir pas même «l'excuse de la misère»).

Autre élément important, les lieux où se déroulent les tontes et les défilés. La rue où les femmes ont exposé publiquement leur(s) relation(s), mais aussi les espaces de pouvoir (places de la mairie, de l'hôtel de ville, de la préfecture) dont la réappropriation par les hommes de la Résistance est simultanée. Cette réappropriation pourrait être signifiée par la démonstration d'une forme de légitimité: la tonte des femmes y serait intégrée au combat résistant pour la Libération. La présence des résistants est fréquente (malgré de nombreuses interdictions de la part des responsables) notamment sur les rares photos dont on dispose, et il semble que les tontes aient souvent précédé les arrestations de collaborateurs. Les tontes pourraient ainsi être pensées comme la célébration symbolique des retrouvailles entre la nation (la foule) et son bras armé (la Résistance).

Selon une logique du même ordre, on assisterait lors de ces manifestations à une sorte de réappropriation symbolique des femmes par la nation. Une réappropriation émaillée parfois de contradictions dans une presse qui vénère des héroïnes de la Résistance (Danièle Casanova ou Lucie Aubrac) en même temps qu'elle vitupère les femmes tondues. Le discours est parfois «hygiéniste» (la tondeuse épure, supprime les lentes, protège contre les miasmes de l'infection, etc.). Il «érotise» la victime avant la punition (la chevelure est souvent décrite comme «opulente»), pour la «désexualiser» ensuite au cours d'un processus dans lequel la condamnation morale bascule dans la condamnation politique d'une trahison.

DES TONDUES EN ESPAGNE

Second exemple d'étude sur la tonte des femmes en Europe, l'Espagne de la guerre civile. Si la pratique de la tonte des femmes républicaines par la Phalange est bien connue grâce aux témoignages, à la littérature, et aux rapports des organisations internationales dénonçant la torture, il n'y a pratiquement pas

d'études historiques sur le sujet. Les historiens espagnols citent la tonte dans les mesures répressives et non pas dans les mesures relevant de la torture. Il n'est pas possible de dater exactement le début de cette pratique, mais il est vraisemblable qu'elle est développée avec la mainmise des franquistes sur la Phalange en avril 1937 et l'avancée de leurs troupes dans les zones tenues par les Républicains.

Dans le village de Pedro Martinez près de Salamanque, où Yannick Ripa³ a enquêté, les femmes tondues sont femmes, épouses, mères et soeurs de «rouges», mais ne sont jamais considérées comme «rouges» elles-mêmes. Les premières femmes à être tondues, contraintes à boire de l'huile de ricin pour «purifier leurs entrailles» et promenées à travers le village pour être la risée de la communauté, ont été, pendant l'été 1936, les femmes et les mères de Républicains, accusées d'avoir engendré «la pourriture républicaine». Elles ont failli à leur devoir sacré de mère en donnant à leurs fils une éducation «athée, marxiste et pornographique». La tonte est le châtiment rédempteur de ces pécheresses. Elles sont considérées comme hérétiques, opposées à des modèles comme Sainte Thérèse (la patronne des Phalangistes) ou Isabelle de Castille. Tondre les femmes est un acte symbolique: il s'agit de rechristianiser la société, de rompre avec le passé. Au XVIIe siècle déjà, dans les «*Galeras por mujeres*», on tondait les femmes à leur arrivée dans leur lieu de détention pour détruire le vice et le péché et leur notifier leur changement de vie.

A partir de septembre 1936, les Républicains ordonnent aux femmes combattantes de quitter le front pour remplacer les hommes aux champs, dans l'industrie, pour confectionner les vêtements des combattants et s'occuper des enfants, «*los hombres a luchar, las mujeres a trabajar*». C'est «*la retaguardia*», l'arrière. Les tontes paraissent s'amplifier à ce moment-là. A leur retour du front et en cas d'avancée nationaliste, les femmes combattantes, souvent célibataires, sont tondues soit chez elles, soit en arrivant en prison, avant d'être torturées. Elles y subissent des sévices accompagnés d'injures sexuelles les assimilant à des prostituées voire à des animaux. Les Phalangistes, qui considèrent que les femmes ne peuvent avoir de conscience politique, ne châtient pas les «rouges» pour leur engagement, mais parce que leur choix est supposé leur permettre d'assouvir les besoins d'une sexualité débridée.

Cette négation de l'engagement politique des femmes républicaines est théorisée par le psychiatre Valero Naveja, chef du service psychiatrique de l'armée et directeur du laboratoire de recherches psychologiques de l'inspection des camps de concentration. Après avoir observé un échantillon de cinquante femmes incarcérées, il a «déterminé les traits spécifiques des femmes rouges». Elles ont un caractère féroce, un appétit sexuel latent non satisfait, à tendance criminelle. Suivent des pourcentages sur leur débilité mentale et leur faible niveau culturel. ■47

Il les compare aux révolutionnaires de 1789 et aux communardes. Malgré le parallèle que l'on peut faire avec les médecins nazis, ces observations ne sont pas accompagnées d'expériences médicales.

La tonte ne semble pas attestée dans la pratique républicaine. En revanche, alors que les Phalangistes considèrent les Républicaines comme des êtres souillés qui pourraient les contaminer, les Républicains semblent avoir utilisé leurs prisonnières comme des prostituées destinées à satisfaire les besoins sexuels des combattants.

Quoique ces premiers résultats fondés sur l'étude d'un seul village, demandent la consolidation d'autres recherches, il semble malgré tout probable que la tonte n'a pas été, durant la guerre civile espagnole, un phénomène spontané. Les Phalangistes l'ont considérée comme un châtiment normal s'intégrant dans un projet global de rééducation des femmes pendant et après la «*reconquista*», pour imposer le modèle de la femme franquiste.

UN OBJET HISTORIQUE DÉSORMAIS CONSTITUÉ

Un autre regard, celui du philosophe Alain Brossat, auteur du livre *Les tondues. Un carnaval moche*⁴, permet de mieux mesurer en France le processus de légitimation historique d'un phénomène toujours resté aux marges de l'histoire, qu'elle soit «officielle» ou «scientifique». L'ampleur même des réactions qui suivirent la parution de son livre semble un bon indicateur de l'importance des tondues dans la mémoire sociale. Non que son livre apporte de réels éléments concernant les faits, mais parce que le tour d'horizon réalisé par l'auteur de témoins immédiats, le repérage des traces de tonte dans la littérature comme les réflexions qu'elle lui inspire investissent le sujet des tontes d'un nouveau statut face au public. Un public qui délivre d'autant plus facilement ses témoignages dès lors que la tonte d'une malheureuse devient un objet historique reconnu et cautionné par l'Université. Comme un souvenir enfoui qui s'avouerait enfin grâce à la caution d'une histoire scientifique (ici, un livre d'universitaire), transformant ce qui fut longtemps une anecdote de la Libération, présente dans toutes les mémoires, en un objet historique désormais constitué dans le champ universitaire. C'est cette *légitimation* qui permet la conversion d'une «petite histoire» en une histoire savante, autorisée par des instances scientifiques, et qui invite au témoignage.

Ces témoignages (une cinquantaine de lettres reçues par Alain Brossat) révèlent la profondeur de la honte et de la douleur et traduisent avec force le caractère obsédant de ces souvenirs chez ceux qui ont vécu directement ou indirectement

qui semble venir de la nuit des temps s'inscrit dans une sorte de jeu de mémoire, où archaïsme et modernité se confondraient dans un entrelacement de la durée. Plusieurs témoins viennent ainsi confirmer, à l'instar des quelques cas connus de femmes recluses plusieurs dizaines d'années après avoir été tondues, la profondeur du désordre des familles. Un jeune homme de 24 ans dont la grand-mère fut tondu explique ainsi que cette épreuve «conditionna toute son éducation». D'une manière générale, à travers les réactions des lecteurs se révèle un pan de mémoire de ce que Eric Conan et Henry Rousso ont appelé «un passé qui ne passe pas»⁵. Le défi que lancent les tondues aux sciences humaines conjugue diverses dimensions, tant par l'actualisation du bouc émissaire qu'elles proposent, qu'autour de cette sorte de «recomposition du peuple sur un mode barbare» dont paraît investie la tonte publique de quelques victimes.

UN CHAMP DE QUESTIONNEMENTS

La question des tontes et, à travers elle, la place assignée aux deux sexes au cours des violences et des crises politiques, demeure, et demeurera sans doute encore longtemps, sans réponse. Ces pratiques doivent-elles s'analyser seulement comme le produit du rapport de forces entre sexes à un moment de son histoire? Attestent-elles de l'existence d'une sorte d'atavisme sacrificiel enfoui dans les structures mentales de la société française qui resurgirait en cette occasion? Peut-on repérer des effets de même type en d'autres lieux et en d'autres temps?⁶ Dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, on pourrait en outre s'interroger sur cette étrange coïncidence qui oppose, à quelques mois d'intervalle, un mode archaïque d'humiliation des femmes et la «modernité» d'une nouvelle constitution politique faisant des femmes françaises des citoyennes de plein droit.⁷ On pourrait aussi soumettre au verdict d'une analyse comparée ce mode de châtiment féminin avec certains engouements locaux historiquement constitués pour l'exorcisme ou la sorcellerie. Le sujet se prête à cette *histoire politique des corps* voulue par Michel Foucault, et la réflexion sur les tondues s'inscrit plus largement dans un mouvement de pensée qui privilégie la place des sexes dans l'analyse des déterminismes sociaux. Il existe peut-être dans ces rites expiatoires, lors des dénouements de crise, matière à explorer d'autres versants des bouleversements politiques, de l'imaginaire social et de l'histoire des rapports entre les sexes.

De nombreuses difficultés guettent le projet d'une «histoire sexuée». Ce mode d'analyse envisage ce que l'on appelle en France, la «différence de sexe» (équivalent du *gender* anglo-saxon), comme une grille de lecture et un élément d'analyse déterminant. La démarche, inconfortable, sillonne aux frontières de

l'histoire et des autres sciences sociales, de la psychanalyse, de la philologie, voire de l'herméneutique. Les premiers résultats apportés par deux ans de travaux paraissent néanmoins encourageants et montrent la richesse de chantiers jusqu'ici souvent délaissés. On pourrait en dresser un premier bilan rapide en quelques remarques.

Tout d'abord, le délit sexué, ou relevant d'une «nature» sexuelle, concerne unilatéralement le sexe féminin qui supporte les fantasmes collectifs et les accusations sexuelles. Les femmes au cours des deux derniers siècles semblent investies de l'honneur du clan, selon une ligne de clivage réelle (ethnique, nationale) ou symbolique (par exemple dans la représentation de la collaboration et de l'horizontalité de la soumission féminine opposée à l'érection résistante). «La femme labourée, porteuse de sillons» (Nicole Loraux⁸) se souillerait dans l'adultère vis-à-vis de son clan, par la trace d'un sillon illégitime et irréparable. Les violences et sévices infligés aux femmes atteignent la communauté à laquelle elles appartiennent et touchent son potentiel de reproduction. Les exemples de la France de Vichy (séquelles «légères» pour quatre ans d'occupation) et de la Yougoslavie actuelle prouvent-ils que la durée des contentieux peut radicaliser ce schéma?

Par ailleurs, la déviance féminine apparaît souvent comme relevant de la nature propre du féminin (ingénuité, insouciance, irresponsabilité) ou d'une pathologie (hystérie, appétence sexuelle, perversité). Les motivations politiques semblent être absentes des accusations et des motivations des femmes punies. Les études qui ont été réalisées sur le thème «violence, répression et différence de sexe» montrent l'intérêt d'une lecture des accusations et des attendus qui replacerait le politique sur le sexuel, qui politiserait le sexuel et «sexualiseraient» le politique.⁹ Les conditions des violences sont porteuses de sens et peuvent même *être* le sens de l'événement. Les premières lectures des manifestations développées autour des femmes tondues montrent combien ces sacrifices symboliques canalisent la violence populaire, démontrent la force et donc légitiment la Résistance. A l'occasion des tontes, les Français libérés se réapproprient les lieux de pouvoir alors que disparaîtra de leur mémoire – tout comme de la mémoire résistante – la question de la responsabilité et de la désignation des tondeurs. Enfin, la transversalité de la lecture sexuée trouble le regard porté sur le conflit politique et l'enrichit, comme elle enrichit l'étude de l'imaginaire social. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif d'une approche sexuée de l'histoire, du moins sommes-nous persuadés de sa fécondité.

Notes

- 1 Cet article s'appuie sur des éléments de réflexion issus du séminaire de recherche «Violence, répression et différence de sexe» qui se tient depuis janvier 1992 à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) à Paris. L'ensemble des contributions fera l'objet d'un numéro des «Cahiers de l'IHTP» au printemps 1995.
- 2 Qui prépare une thèse sur les femmes tondues en France à la Libération sous la direction de Pierre Laborie.
- 3 A partir de témoignages recueillis dans le cadre des journées de la Femme de Salamanque (octobre 1989).
- 4 Paris 1992.
- 5 Eric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris 1994.
- 6 Citons dans un registre approchant le récent ouvrage de Françoise Héritier, *Les deux soeurs et leur mère*, Paris 1994.
- 7 Le droit de vote pour les femmes date d'octobre 1944 et est inscrit dans la constitution de 1946.
- 8 Dont l'un des derniers ouvrages, *Les expériences de Tirésias*, Paris 1989, analysait du point de vue de la différence des sexes l'imaginaire du monde grec.
- 9 Cf. les contributions à paraître dans les «Cahiers de l'IHTP» au printemps 1995 de Pierre Bazantay, Alain Brossat, Laurent Douzou, Pierre Laborie, Claudie Lesselier, Luisa Passerini, Yannick Ripa, Paula Schwartz, Geneviève Sellier, Benjamin Stora, Françoise Thébaud, Patrice Virgili.

ZUSAMMENFASSUNG

ZU DEN «FEMMES TONDUES»

Danièle Voldman und François Rouquet bringen Geschlechtergeschichte und politische Geschichte zusammen und fragen nach den politischen und sozialen Funktionen und Zusammenhängen von Gewalt gegen Frauen während und nach Kriegen im 20. Jahrhundert. Spezifische Formen von Gewalt gegen Frauen als von Männern (und Frauen) inszeniertes Ritual gesellschaftlicher Reinigung und Selbstvergewisserung zeichnen sie am Beispiel der «femmes tondues» nach, jener Französinnen, die nach der Befreiung der Kollaboration verdächtigt oder überführt und geschorenen Hauptes öffentlich vorgeführt wurden. Der historische Vergleich zeigt, dass diese Art von Bestrafung auch von den spanischen Phalangisten praktiziert worden war. Mit ihrem Plädoyer für eine «lecture sexuée du politique» unterstreichen Voldman und Rouquet die Bedeutung von Geschlecht als historischer Kategorie in exemplarischer Art und Weise.